

28 juin 2019

(19-4372)

Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

**MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD
DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES
ET PHYTOSANITAIRES**

RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS PAR L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

La communication ci-après, reçue le 28 juin 2019, est distribuée à la demande de l'IICA.

Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

1 APPUI AUX FORUMS MULTILATÉRAUX LIÉS AUX MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

1.1 Colloques du Codex

1.1. Au cours du premier semestre de 2019, l'IICA, conjointement avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA, par son sigle en anglais), a organisé six colloques en ligne du Codex Alimentarius.

Thème du colloque	Date du colloque	Nombre de pays participants
Principes généraux (CCGP 31)	21 février	29 pays
Additifs alimentaires (CCFA 51)	28 février	22 pays
Résidus de pesticides (CCPR 51)	20 mars	20 pays
Étiquetage des denrées alimentaires (CCFL 45)	26 mars	24 pays
Contaminants dans les aliments (CCCF 13)	29 mars	21 pays
Méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS 40)	10 mai	13 pays

1.2. Les pays de la région Amérique latine et Caraïbes du Codex (CCLAC), les États-Unis et le Canada ont participé à ces colloques.

1.3. Un colloque en présentiel s'est tenu les 18 et 19 juin au Costa Rica, avec la participation de 18 pays. Les discussions ont été axées sur les points à l'ordre du jour qui avaient été examinés lors des sessions du Conseil exécutif et de la Commission du Codex Alimentarius, tenues pendant la première quinzaine de juillet.

1.4. Cette activité a été coordonnée et financée par l'USDA, avec la collaboration du coordonnateur du CCLAC et de l'IICA.

1.2 Aide à la participation aux réunions du Codex Alimentarius

1.5. Dans le cadre du programme d'aide à la participation aux réunions du Codex Alimentarius, l'IICA, avec le soutien financier de l'USDA, a soutenu la participation de 12 pays des régions du CCLAC et du CCASIA à la 42^{ème} réunion de la Commission du Codex Alimentarius.

1.3 Séances de coordination en ligne

1.6. Dans le cadre de l'aide qu'il apporte aux pays du CCLAC en matière de communication et de coordination, avant chaque réunion du Codex, l'IICA facilite la mise en place d'une plate-forme de communication en ligne pour assurer la coordination entre les pays. Il a soutenu l'organisation de 12 réunions au cours de ce premier semestre.

1.4 Aide à l'étude des normes de l'OIE

1.7. Une séance stratégique consacrée à l'analyse de plusieurs chapitres du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE a eu lieu les 24 et 25 avril au siège de l'IICA. Cette séance, qui s'est tenue pour la troisième année consécutive, constitue une excellente préparation pour les participants en vue de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE. L'USDA apporte sa collaboration et un soutien financier à son organisation.

1.5 Soutien aux ateliers de formation de l'OMC

1.8. L'IICA a apporté son soutien à l'organisation d'un cours avancé sur les mesures sanitaires et phytosanitaires qui a eu lieu en novembre 2018 et continue d'en assurer le suivi en coordonnant et en appuyant certains des projets nationaux mis en œuvre par les participants.

2 AUTRES ACTIVITÉS

2.1 Renseignements phytosanitaires

2.1. La première étape d'un processus de renforcement des capacités en matière de "renseignements phytosanitaires" s'est déroulée pendant la semaine du 17 juin en Argentine et au Chili. Des experts de l'Administration argentine de l'innocuité et de la qualité des aliments (SENASA) et du Service chilien de l'agriculture et de l'élevage (SAG) se sont réunis à Mendoza (Argentine) pour définir les fondements des systèmes de renseignements sanitaires et phytosanitaires qu'ils mettront en place conjointement, avec l'appui de l'IICA.

2.2. Cette activité a permis de définir des concepts et des objectifs, d'identifier des outils et de déterminer les premiers axes de travail, en lien avec l'amélioration de la surveillance phytosanitaire grâce au développement de technologies, à l'élaboration de rapports sur les menaces existantes au niveau international et à la création de modèles épidémiologiques pour les organismes nuisibles visés.

2.2 Résistance aux antimicrobiens

2.3. L'IICA continue d'aider ses pays membres à élaborer des plans de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens tout au long de la chaîne agroalimentaire, dans le cadre de processus ouverts, notamment au Belize, en Équateur et en République dominicaine. Un autre processus a été mené à bien en Jamaïque du 17 au 21 juin.

2.3 Limites maximales de résidus

2.4. Au mois de mai, les responsables du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Panama et de la République dominicaine chargés de l'enregistrement des pesticides et de l'élaboration de la réglementation concernant les limites maximales de résidus (LMR) dans les produits agricoles destinés au commerce ont examiné les avantages de l'harmonisation des règles au niveau régional.

2.5. Ces discussions ont eu lieu dans le cadre d'un atelier organisé à Antigua (Guatemala) par le Service agricole étranger (FAS, par son sigle en anglais) de l'USDA, avec la collaboration de l'IICA.

Une autre activité se tiendra en octobre en République dominicaine, avec pour but de renforcer les capacités techniques, réglementaires et institutionnelles aux fins de la gestion des LMR.

2.4 Formation au leadership dans le domaine SPS

2.6. L'IICA organisera une formation à l'encadrement dans le domaine des mesures SPS en 2019-2020. Le FAS de l'USDA apporte un soutien financier à ce programme, fruit d'une collaboration entre l'IICA et le Centre de formation pour les cadres supérieurs de l'Université pour la paix, mandaté par les Nations Unies.

2.7. Cette formation est ouverte aux professionnels de la préservation des végétaux, de la santé animale et de l'innocuité des produits alimentaires directement chargés de mettre en œuvre les normes sanitaires et phytosanitaires. Ce programme a deux objectifs: premièrement, développer en Amérique latine un réseau de leaders ayant les capacités d'apporter des changements significatifs dans le domaine SPS; deuxièmement, promouvoir le dialogue et la collaboration intersectorielle afin d'améliorer la mise en œuvre effective des normes aux niveaux national, régional et mondial.

2.8. La formation sera donnée en anglais et consistera en deux réunions en présentiel (du 26 au 30 août et du 20 au 24 avril 2020) à San José (Costa Rica), et en des sessions mensuelles d'apprentissage en ligne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Robert Ahern (robert.ahern@iica.int).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Santé agricole et sécurité sanitaire des produits alimentaires
<http://www.iica.int>
